

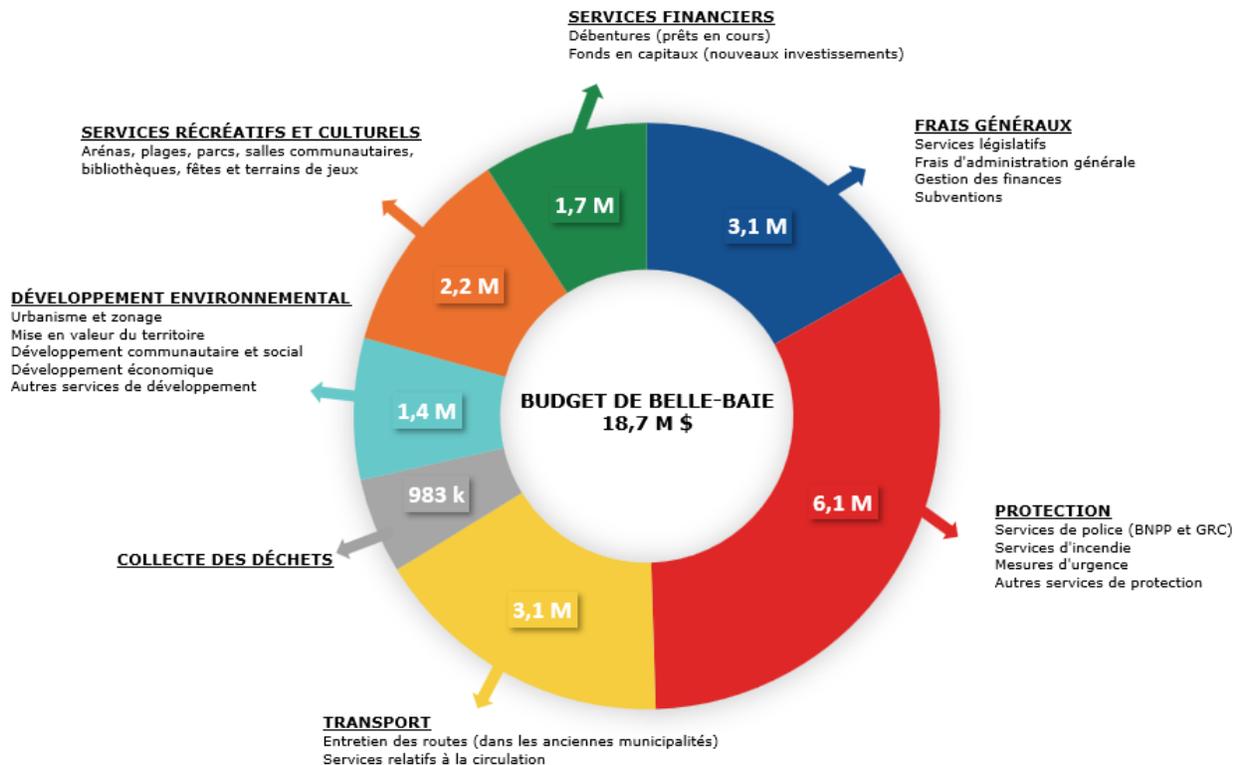
BULLETIN D'INFORMATION SUR LE BUDGET 2025

Le conseil municipal de Belle-Baie a adopté lors de sa réunion publique du mardi 3 décembre 2024 ses budgets de fonctionnement pour 2025 qui totalisent **22,2 millions de dollars**, soit **18,7 millions de dollars dans le fonds d'administration générale** et **3,5 millions de dollars dans le fonds d'eau et d'égout**.

Nous vous présentons dans ce dépliant les grandes lignes des prévisions budgétaires de la municipalité, ce qui vous permettra de mieux comprendre où va votre argent.

Nous vous invitons également à suivre nos réseaux sociaux pour vous tenir informés des projets et initiatives de la municipalité. Nous tenons à souligner que nos finances sont gérées avec rigueur et transparence. Chaque mois, les rapports financiers sont présentés lors de notre réunion publique et vous pouvez visionner nos séances sur notre chaîne YouTube, *Ville de Belle-Baie*.

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



En plus de ses infrastructures, la Ville de Belle-Baie contribuera au Centre aquatique de Bathurst en versant à la municipalité voisine la somme potentielle de 148 000 \$ correspondant à une partie du déficit d'opération de cette infrastructure régionale.

Les citoyens constateront un ajustement sur leur facture foncière, qui s'explique ainsi :

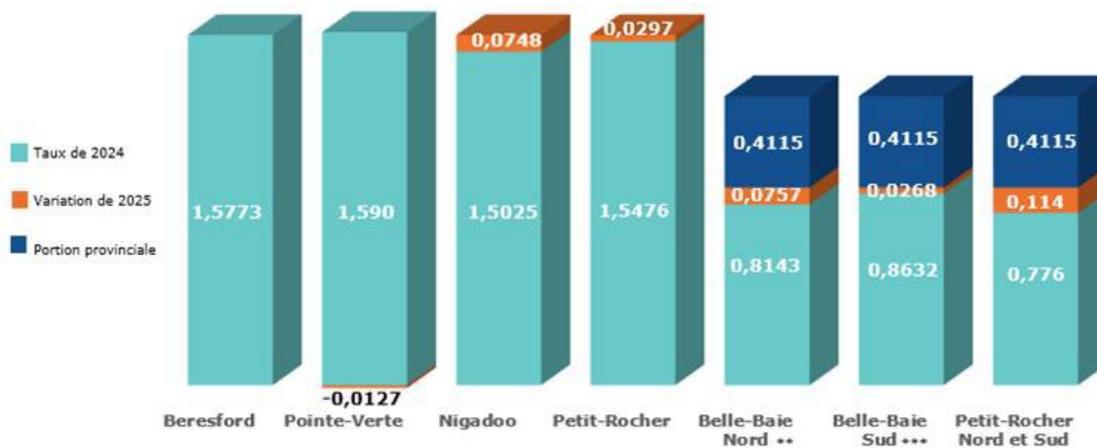
1 : L'augmentation de la valeur foncière (valeur déterminée par Service Nouveau-Brunswick)

La valeur totale des évaluations foncières dans les municipalités et les districts ruraux a enregistré une hausse d'environ 9 % comparativement à l'année précédente.

À Belle-Baie, l'assiette d'évaluation foncière affiche une remarquable progression de 10,657 %, soit une moyenne de 8,23 % liée aux réévaluations des propriétés existantes, à laquelle s'ajoute 2,42 % attribuable aux nouvelles constructions. Il est important de souligner qu'un plafond de 10 % est appliqué sur l'augmentation de la facture foncière, quel que soit le niveau de hausse de l'évaluation foncière, à l'exception des biens récemment vendus, des nouvelles constructions et ceux ayant fait l'objet de rénovations majeures. Cette mesure vise à soutenir les propriétaires face à la hausse des coûts.

2 : Le taux de taxe (voté par la municipalité)

Afin de favoriser une gestion plus équitable, l'ajustement des taux de taxation dans certains secteurs de Belle-Baie permet cette année d'uniformiser les taux, en appliquant un taux commun pour les anciennes municipalités (1,5773 \$) et un autre pour les anciens districts de services locaux (0,8900 \$ auquel s'ajoute le 0,4115 \$ du gouvernement provincial pour l'entretien des routes, soit 1,3015 \$ au total). Cette mesure vise à assurer une plus grande cohésion dans notre communauté, tout en respectant les réalités de chacun.



TAUX 2025*	1,5773	1,5773	1,5773	1,5773	0,8900	0,8900	0,8900
------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Variation de taux 2025 vs 2024:	0 ¢	↓ 1,27 ¢	↑ 7,48 ¢	↑ 2,97 ¢	↑ 7,57 ¢	↑ 2,68 ¢	↑ 11,4 ¢
---------------------------------	-----	----------	----------	----------	----------	----------	----------

Impact en \$ de la hausse basée sur l'évaluation de 2025 seulement sur une maison de valeur moyenne à Belle-Baie:							
	256 \$	142 \$	238 \$	199 \$	63 \$	112 \$	88 \$

Impact en \$ de la hausse basée sur la variation du taux seulement sur une maison de valeur moyenne à Belle-Baie:							
	0 \$	-13 \$	118 \$	43 \$	70 \$	35 \$	148 \$

Impact en \$ de la hausse basée sur la variation du taux et l'évaluation de 2025 sur une maison de valeur moyenne à Belle-Baie:							
	256 \$	128 \$	368 \$	246 \$	139 \$	151 \$	249 \$

* Par tranche de 100 \$ d'évaluation

** Dunlop, Robertville, Sainte-Louise, Lugar, Val-Michaud, Sormany, Free Grant, Nicholas Denys, Sainte-Rosette, Saint-Laurent

*** Tremblay, Petit-Rocher Ouest, Laplante, Alcida, Dauversière, Madran

La facture d'impôt foncier est calculée selon la valeur de votre propriété qui est déterminée par Service Nouveau-Brunswick, divisée par 100 et multipliée par le taux de taxe voté par la municipalité.

Exemple pour une propriété évaluée à 100 000 \$ à 1,5773 \$: $100\,000 \times 1,5773/100 = 1577,30$ \$ de taxe foncière annuelle.

L'entretien des routes dans les anciens DSL (Belle-Baie Nord, Belle-Baie Sud, Petit-Rocher Nord et Petit-Rocher Sud) est encore sous la responsabilité du gouvernement provincial. Il faut donc ajouter un taux de taxe provincial de 0,4115 \$ à la taxe municipale pour ces secteurs.



FONDS D'EAU ET D'ÉGOUT

Les coûts annuels des services pour l'année 2025 seront les suivants :

Eau dans le secteur Beresford : 480 \$ (augmentation de 12 \$ comparée à 2024)

Eau dans le secteur Petit-Rocher : 324 \$ (augmentation de 24 \$).

Égout dans tous les secteurs : 420 \$ (augmentation de 12 \$).

Si vous avez choisi le prélèvement mensuel, vous n'aurez rien à faire. Belle-Baie ajustera les montants.

En outre, au cours de l'année 2025, les factures du secteur Pointe-Verte deviendront trimestrielles pour s'harmoniser avec celles des anciennes municipalités, mais toujours avec l'option de payer mensuellement. Les informations vous seront communiquées en temps et lieu.

PLAN STRATÉGIQUE 2024-2026

Face aux enjeux économiques, nous avons fait preuve de rigueur dans la gestion de nos ressources, tout en maintenant la continuité et la qualité des services municipaux. Notre approche est d'investir de manière ciblée pour répondre aux besoins immédiats tout en préparant un avenir prospère et ambitieux.

L'année 2025 s'annonce dynamique, avec plusieurs projets en cours et à venir, tous en lien avec le plan stratégique adopté récemment par notre conseil municipal. Vous trouverez ci-après un résumé de ce plan.

Notre mission:

Nous bâtissons une communauté francophone forte, accueillante et diversifiée favorisant une qualité de vie exceptionnelle.

Notre vision:

Être reconnue comme une municipalité qui inspire par la beauté de sa nature et la richesse de sa culture.

Nos valeurs:

Notre **responsabilité** nous engage.
Notre **communauté** nous distingue.
Notre **créativité** nous inspire.

Axe
stratégique

1

**Une organisation
dynamique et
moderne**

15 chantiers d'action

Objectif 1.1
Un leader de l'expérience employé

Objectif 1.2
Efficacité et technologie au
quotidien

Objectif 1.3
Des services publics modernes et
adaptés à nos besoins

Axe
stratégique

2

**Une gouvernance
responsable et
intègre**

11 chantiers d'action

Objectif 2.1
Des finances transparentes,
prévisibles et une gestion serrée

Objectif 2.2
Des arrêtés municipaux harmonisés
et actuels

Objectif 2.3
Un conseil en discussion avec ses
citoyens

Axe
stratégique

3

**Une communauté
vivante, énergique,
fière et impliquée**

12 chantiers d'action

Objectif 3.1
Une image positive et des citoyens
informés

Objectif 3.2
Une offre récréative à la hauteur des
attentes

Objectif 3.3
Une municipalité riche de culture

Objectif 3.4
Des citoyens engagés et soutenus par la
Ville

Objectif 3.5
Une municipalité accueillante et inclusive
pour l'ensemble de ses résidents

Axe
stratégique

4

**Une croissance
vigoureuse et
responsable**

13 chantiers d'action

Objectif 4.1
Une population active et une
assiette fiscale en croissance

Objectif 4.2
Une Ville qui appuie ses
entrepreneurs

Objectif 4.3
Une Ville qui prend l'environnement
à cœur

Objectif 4.4
Un acteur clé dans le
développement touristique



BELLE DE NATURE, RICHE DE CULTURE

QUESTIONS / RÉPONSES

▪ **Qu'est-ce qu'un budget municipal ?**

Un budget municipal permet de prévoir les revenus et les dépenses d'une ville pour une année. Le gouvernement provincial exige que ce budget soit équilibré, c'est-à-dire que les dépenses soient égales aux revenus. Les principales sources de revenus d'une municipalité proviennent de la taxation foncière et de la vente de services tandis que les dépenses ont pour objectif de fournir des services à la population, d'entretenir ses infrastructures et de réaliser de nouveaux projets.

▪ **Pourquoi les taux de taxes augmentent plus fortement dans certains secteurs ?**

La nouvelle municipalité de Belle-Baie a été créée au 1^{er} janvier 2023 avec sept taux de taxation différents. Cela ne reflétait en rien le niveau de services offerts sur l'ensemble du territoire. En effet, de nombreuses dépenses du budget, qui étaient auparavant uniquement assumées par les anciennes municipalités, bénéficient désormais à tous les citoyens de Belle-Baie, peu importe leur lieu de résidence. Belle-Baie a donc souhaité rééquilibrer la situation en augmentant les taux de taxes dans certains secteurs, afin de n'avoir que deux taux de taxation (un pour les anciennes municipalités et un pour les anciens DSL), dans un souci d'équité envers tous.

Vivre dans une municipalité présente l'avantage d'avoir un gouvernement de proximité. En retour, le résident d'un ancien DSL (la majorité des citoyens touchés par une hausse) contribue un peu plus, grâce à un ajustement de ses taxes, aux services dont il bénéficie (police, pompiers, mesures d'urgence, services culturels, récréatifs, communautaires, touristiques) et à la croissance de la municipalité.

Enfin, l'entretien des routes dans les anciens DSL reste encore sous la responsabilité du gouvernement provincial. Il faut donc ajouter un taux de taxe provincial de 0,4115 \$ à la taxe municipale.

▪ **Même si la municipalité n'indexe pas à la hausse le taux de taxes du secteur où je réside, qu'est-ce qui explique que ma facture d'impôt foncier grimpe?**

Lorsque la facture est plus élevée que l'année précédente sans qu'il y ait eu une hausse de taxe (ex. : Beresford, Pointe-Verte), cette augmentation s'explique par la réévaluation foncière de la propriété effectuée par Service Nouveau Brunswick.

▪ **Pourquoi la facture d'eau varie pour les secteurs Beresford et Petit-Rocher?**

Les habitants du secteur Petit-Rocher sont alimentés en eau potable grâce à l'usine appartenant à Belle-Baie, tandis que la municipalité achète l'eau de la Ville de Bathurst pour approvisionner le secteur Beresford. Les frais d'infrastructures de Bathurst, ajoutés aux coûts de gestion de nos conduites d'eau à Beresford, se reflètent sur la facture.

NOUS JOINDRE :

**Ville de Belle-Baie
582, rue Principale
Petit-Rocher, NB, E8J 1S5
Tél. : 506-542-2686
Courriel : info@bellebaie.ca**

This pamphlet provides detailed information about the 2025 budget. Should you wish to receive an explanation in English, please contact the municipality. We will be glad to assist you.